

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2024

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Garantie d'emprunt accordée à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour la réhabilitation des résidences Carnot et PasteurRapporteur : Isabelle Drancy

Dans le cadre du programme de réhabilitation des résidences de son patrimoine, la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a prévu en 2024 des travaux de réhabilitation des résidences Carnot et Pasteur/Quatre chemins à Sceaux.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat souhaite signer un contrat de prêt consenti par la Caisse des dépôts et consignations en vue de financer ces réhabilitations.

S'agissant de financer des travaux portant sur des logements sociaux, la Ville peut apporter une garantie à hauteur de 100 %.

Pour financer cette réhabilitation, la SEM sollicite la garantie de la Ville pour ces deux emprunts dont les caractéristiques sont les suivantes :

Résidence Carnot :

Ligne de prêt	PAM	PAM Eco-prêt
Montant en euros	490 500 €	94 500€
Durée	25 ans	25 ans
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	0.60%	-0.25%
Taux	3.6 %	2.75%

Résidence Pasteur :

Ligne de prêt	PAM
Montant en euros	162 000 €
Durée	25 ans
Périodicité	Annuelle
Index	Livret A
Marge fixe sur index	0.60%
Taux	3.6 %

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, la garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour ces emprunts.